

6-8 rue Albert Jacquard LIMEIL-BREVANNES

### SYNOPTIQUE 1er SOUS-SOL

### TYPOLOGIE DES LOGEMENTS

- T1
- T2
- T3
- T4

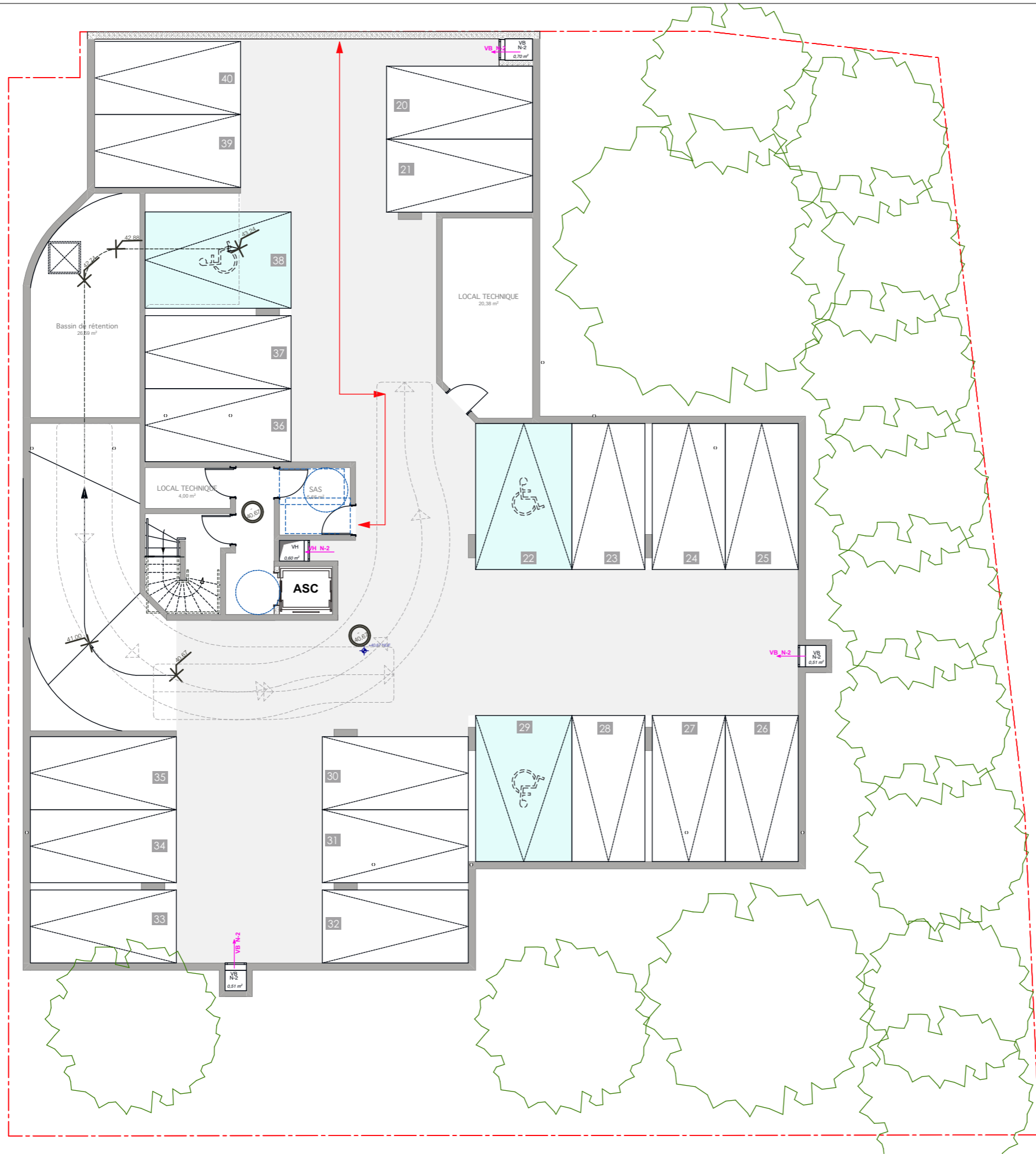
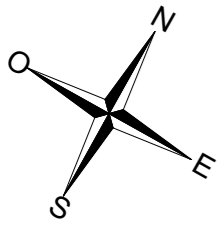
Date : 18/05/2023

PF : Porte-Fenêtre	LL : Lave-Linge	GC : Garde-corps
F : Fenêtre	LV : Lave-Vaisselle	GL : Gaine Technique Logement
FAH : Fenêtre Allège Haute	CUI : Cuisinière	SF : Soffite ou Faux-Plafond
VR : Volet Roulant	R : Réfrigérateur	CH : Chaudière murale
VB : Volet Battant	PL : Placard	

NOTA 1 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Les dimensions et les surfaces peuvent varier en fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres de l'équipement (retombées de poutre, soffites, allèges, faux plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives. Les canalisations ne sont pas représentées. Les équipements de cuisine ne sont pas fournis et les dressings sont des espaces non aménagés. Les gabarits des pièces répondent aux dispositions réglementaires.

NOTA 2 : Toute modification est soumise à l'accord préalable de la société et du bureau de contrôle. Aucune modification affectant l'installation électrique, la plomberie ou le cloisonnement ne pourra être pris en compte après le démarrage des travaux. Dans le cadre des TMA, il ne sera pas accepté de modifications sur la structure, les portes d'entrées, les gaines techniques, la position des tableaux électriques et les menuiseries extérieures.





6-8 rue Albert Jacquard LIMEIL-BREVANNES

### SYNOPTIQUE 2ème SOUS-SOL

#### TYPOLOGIE DES LOGEMENTS

- T1
- T2
- T3
- T4

Date : 18/05/2023

PF : Porte-Fenêtre	LL : Lave-Linge	GC : Garde-corps
F : Fenêtre	LV : Lave-Vaisselle	GT : Gaine Technique Logement
FAH : Fenêtre Allège Haute	CUI : Cuisinière	SF : Soffite ou Faux-Plafond
VR : Volet Roulant	R : Réfrigérateur	CH : Chaudière murale
VB : Volet Battant	PL : Placard	

NOTA 1 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Les dimensions et les surfaces peuvent varier en fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres de l'équipement (retombées de poutre, soffites, allèges, faux plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives. Les canalisations ne sont pas représentées. Les équipements de cuisine ne sont pas fournis et les dressings sont des espaces non aménagés. Les gabarits des pièces répondent aux dispositions réglementaires.

NOTA 2 : Toute modification est soumise à l'accord préalable de la société et du bureau de contrôle. Aucune modification affectant l'installation électrique, la plomberie ou le cloisonnement ne pourra être pris en compte après le démarrage des travaux. Dans le cadre des TMA, il ne sera pas accepté de modifications sur la structure, les portes d'entrées, les gaines techniques, la position des tableaux électriques et les menuiseries extérieures.

